LIBERTA

N°116 - AVRIL 2015

REVUE TRIMESTRIELLE DU CAMPING-CAR CLUB PROVENCE CÔTE D'AZUR - LIBERTA

Fédération française des associations et clubs de campig-car

WEEK END
14 FEVRIER

Fête des Amoureux
à Roquemaure

* Sur base d'un contrat Performance de 2 ans.

L'assurance d'être écouté, informé, rassuré et aidé par un technicien 24h/24 et 7j/7 en France, en Europe et dans le monde entier. Une assistance sur porteur, cellule et tous les équipements de votre camping-car.

Nos partenaires

Renseignez-vous

www.starmobilservices.com

info@starmobilservices.com

France : +33 (0)3 29 39 62 80 Benelux : +32 (0)2 385 43 68

Star Mobil Services

ASSISTANCE AUX CAMPING-CARS
ASSISTANCE MOTORHOME BIJSTAND

Avec vous partout, avec vous toujours.

Sommaire

Camping- car Club Provence Côte d'Azur

Siège social
22 Rue François Dufort
83170 BRIGNOLES

Secrétariat
Les Rives d'Or
2 av. de la Côte BleueT03
13960 SAUSSET LES PINS
Tél. 04 42 45 40 79

Web : http://www.cccpca.fr

Affilié à la Fédération Française des Associations de Clubs de Camping-Cars

Jumelé avec le Club "PLEIN AIR BDS" de Sicile
Bulletin trimestriel
édité par le Camping-Car Club Provence Côte d'Azur

Directrice de publication
Monique KALIFA
Rédacteur en chef
Yves RAFFAGHELLO
Directeur publicité
Raymond BONNAVENTURE
Impression :
Imprimerie SPOT
Tél. : 04 95 08 10 90

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs ou organismes construisant des matériels.

Le journal n'est en aucun cas engagé par les opinions émises ou les caractéristiques publiées.

Il dégage toute responsabilité quant aux manuscrits non publiés.

Les manuscrits ne sont pas retournés aux auteurs.

Ce numéro est tiré à 500 exemplaires

Dates de parution :
Janvier, avril, juillet, octobre
Dernier délai pour envoi des articles :
le 5 du mois précédent la parution

Liberta n°116

Organigramme 2
ÉDITO 3
Mot de la coordinatrice rassemblement . . . 4

Agenda

St MARTIN de CRAU (13) 5
MERINDOL (84) 6
Voyage SICILE (FFFACCC) 7
Le ROZIER (48) 9
LA BLACHERE (07) 10
PRADELLES (48) 11
Voyage CROATIE et VENISE 12-13
Festival folklore (ccc EST). 23-24
Fête de la bière (ccc EST). 28-32

Compte rendu

CADEROUSSE (84) 16-17
Réveillon 18
Chronique du temps 33
ROQUEMAURE (30). 25-27

Divers

Petits remédes 34
Lettre Pére Spicace 36
Vie du Club 37
Informations site et forum 19-21
Conditions générales des sorties . . . 39-40

Nos annonceurs

ABE Loisirs	Page 8
ABSOLUT Loisirs	Page 42
AMI RESEAU	Page 22
ATELIER PROVENCE LOISIR	Page 15
AU RENDEZ-VOUS	Page 14
BERNARDI	Page 8
CELLIERS DES 3 PIGNES	Page 22
CORNUT COTE D'AZUR	Page 34
CT CARR	Page 41
DRIVERITE FIRESTONE	Page 15
EUROMER	Page 8
GARAGE DAMAR	Page 14
HAKAWERK	Page 35
INOVELO	Page 8
IVECO PROVENCE	Page 35
ORCADA Voyages	Page 37
PHILOSEC	Page 22
PROVENCE EVASION	Page 10
STAR MOBIL SERVICE	Page 02
WASH INVESTMENT	Page 22

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1" Juillet 1901 / Immatriculation Tourisme N°IM 075100284 / Assurance MACIF N°15195976

Organigramme

Vice - Président Côte d'Azur
Responsable relations publiques et évènementielles
Jean-Pierre QUARANTA
06 80 26 00 87

Présidente
Monique KALIFA
06 22 34 15 30

Vice-président Provence
Communication et Publicité
Délégué Départ. 13
Raymond BONNAVENTURE
rbonna@orange.fr
Tél. 06 80 70 82 81

Trésorier adjoint
Responsable Voyages
Délégué Départ. 04-05-06-07
Denis CRIST
06 13 80 19 77

Secrétaire
Annie GRAZIANI
Port: 06 64 74 56 12
Mail: graziani.annie@free.fr

Trésorier
Christian CASTEL
06 09 07 54 74

Coordinatrice Rassemblement
Claire COTTET
06 12 09 89 32

Rédacteur revue Liberta
Responsable site internet
Yves RAFFAGHELLO
yves_raffaghello@hotmail.com
06 86 69 37 77

Responsable Boutique
Huguette MAYNADIER
06 12 11 05 96

Délégué Dép. 26-84
Jean Marie CARRANO
06 81 42 65 04

Délégué Dép. 83
Joseph NEGRIER
Tél. 04 94 06 69 88

Déléguée Dép. 30-84
Claudie MOUCHON
Tél. 06 09 93 01 01

Editorial

ÉDITO

L'année 2015 a débuté avec la sortie de la Saint Valentin à Roquemaure qui a regroupé 54 équipages.
Je tiens à remercier Claudie et Bernard pour l'organisation et leur disponibilité.
C'était toutefois sans compter sur les derniers soubresauts d'un hiver somme toute plus pluvieux que froid. De la pluie au cours de cette manifestation, nous en avons eue, au point de modifier la stabilité du terrain qui a provoqué un enlisement des véhicules lors de notre départ en fin de rassemblement. La page de couverture parle à elle seule ! Un coopérateur agricole, avec son tracteur, a eu l'amabilité de venir nous sortir. Nous le remercions et le club lui a fait un don.

Entre autres, certains se sont inscrits à l'EuroCC à Tournai (Belgique). Dès que j'aurai la liste des participants, je vous contacterai pour déterminer si vous pouvez et souhaitez participer au défilé en habit provençal. Quant à ceux qui n'en ont pas, n'oubliez pas de mettre le tee-shirt du club afin que nous ayons un signe de reconnaissance. Prenez contact avec la responsable boutique : Huguette MAYNADIER au 06 12 11 05 96.

Du renouveau aussi avec notre site cccpca.fr seul référencé de notre club. Une équipe de bénévoles, que je tiens à remercier, le fera évoluer au fur et à mesure. Une présentation vous est livrée sous la rubrique « vie du club ». Nous utiliserons de plus en plus les vecteurs de communication actuels pour mieux vous informer, être attractifs et réactifs.

La secrétaire ayant donnée sa démission, et comme il est indiqué dans les Statuts art 11 :
En cas de décès, démission, exclusion, etc.. Le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale ordinaire. C'est donc la secrétaire adjointe qui assure la continuité de ce poste.

Bonjour le printemps, les beaux jours arrivent, la nature renaît, les primevères fleurissent, les hirondelles reviennent, cette saison se prête bien au voyage.
Je remercie par avance tous les organisateurs qui prennent de leur temps pour réussir nos rassemblements. Bonne lecture et, comme le chantait Jacques BREL
« Au printemps, au printemps ……toute la terre se changera en baisers »

La Présidente,
Monique KALIFA

Editorial

Le mot de la Coordinatrice rassemblement

Mes Chères Amies et Chers Amis

Nous arrivons bientôt au printemps et après ces quelques mois d'hibernation vous êtes enfin prêts à profiter des beaux jours et des sorties en camping-car.

J'espère que pour vous l'hiver n'a pas été trop rude et que la grippe vous a épargné.
Pour ce qui est des sorties, ce premier trimestre n'est pas trop chargé, je vous en rappelle les prochaines dates :

AVRIL :	***du 10 au 13 :***	***Rassemblement à GRANE (26)***
	du 17 au 20 :	***RAMATUELLE (83)***
MAI :	***du 7 au 12***	***Fête du Printemps à St MARTIN DE CRAU (13)***
	du 21 au 24	***EURO CC à TOURNAI en BELGIQUE***
	du 25 au 31	***PROLONGATIONS***
	du 29 au 1/6	***Sortie de détente à MERINDOL (84)***
	du 10 au 3/6	***Voyage NAPLES (Italie)***
JUIN :	***du 20 au 22***	***Ferme Théâtre LA BLACHERE (07)***
	du 19 au 29	***Sortie de détente LE ROZIER (48)***
JUILLET :	***du 11 au 18***	***Semaine Médiévale PRADELLES (48)***

Quant au 2ème semestre, il est très léger, donc si vous avez des idées de sorties vous pouvez me contacter, afin que je puisse vous inscrire sur le calendrier : même si les dates ne sont pas définitives vous me les confirmerez ensuite. Je vous ferais parvenir tous les documents nécessaires pour organiser votre projet.

Il en est de même lorsque vous annulez une sortie afin que je puisse libérer la place.
Pour l'Adhérent qui désire s'inscrire ou annuler une sortie, un voyage ou un circuit, après les dates limites, est prié de TÉLÉPHONER DIRECTEMENT A L'ORGANISATEUR, CAR LUI SEUL EST APTE À GÉRER SA SORTIE ET À VOUS DONNER LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES ;

Pour les comptes rendus des sorties, IL EST IMPORTANT de les faire passer au SECRÉTARIAT AVANT LE PREMIER DU MOIS PRÉCÉDENT LA PARUTION DU LIBERTA afin que le Rédacteur ait le temps de préparer la mise en page de la revue et à l'Imprimeur d'exécuter son travail.

À bientôt

Amicalement

Votre Coordinatrice dévouée ***Claire COTTET***

Agenda

FÊTE DU PRINTEMPS à SAINT-MARTIN-DE-CRAU (13)

DU 7 AU 12 mai 2015

Nicole et Michel FABRE 4 bis chemin de Truchet 13200 ARLES
Tél : 04 90 96 09 51 ou 06 60 69 60 51

Jeudi 7 mai : à partir de 14 H accueil des campings- cars au camping de La Crau 4 avenue St-Roch. 2 camping-cars par emplacement.

18 H 30 : Réception aux arènes par le Club Taurin RICARD de Saint-Martin-de-Crau, présentation du costume d'Arlésienne suivie d'un apéritif et repas moules frites.

Vendredi 8 mai : Marché hebdomadaire dans le village à 250 m du camping. Après le repas visite du rétro musée (vie et métiers d'autrefois) et de l'Écomusée de la CRAU.

Samedi 9 mai : 10 H visite de l'Arborétorium avec guide, 15 H course de taureaux à la cocarde (trophée de l'Avenir) suivie d'un défilé dans les rues.

Dimanche 10 mai : Grand défilé dans les rues du village (traditions mettant à l'honneur le Terroir Craven et son patrimoine culturel) : pastoralisme, foins de Crau, folklores, transhumance… la fête du Printemps marque le départ des troupeaux en transhumance.

À cette occasion près de 2000 moutons traverseront le village.

À partir de 16 H départ pour la manade « La Galère » installation, à 18 H 30 Apéritif Camarguais.

Lundi 11 mai : 12 H 30 Apéritif suivi d'un repas :

Au menu : Jambon de sanglier et ses crudités
Gigot d'agneau à la broche
Bouquetière de légumes
Salade
Fromages
Fraisier
Vin rouge, rosé en pichet, café
Après-midi : boules, cartes, farniente

Mardi 12 mai : avant 11H dislocation

Agenda

MERINDOL (84)

29 mai au 1er juin 2015

Organisateur : Jean-Luc Bronsart
15 route du Monteil
43700 Brives-Charensac Tél. : 06 07 13 40 42

Alain et Agnès sont heureux de nous recevoir, pour fêter les MAMANS, au **Camping les Argiles, route D973**, à environ 2 km du village de Mérindol.

Vendredi 29 mai

Avec Alain nous vous accueillerons pour vous faire stationner sur un emplacement à votre convenance et vue sur le Luberon

Samedi 30 mai

Matin : Casse-croûte organisé par Alain
Randonnée pédestre ou à vélo

Après-midi : Repos, boules, piscine, etc..
Apéro club
Pizza le soir (commande sur place)

Dimanche 31 mai

Fête des Mères : Menu Entrée
Alouettes
Dessert
Vin + café

Lundi 1er juin

Départ pour nous retrouver encore plus festifs et toujours dans la bonne humeur
Nombre d'emplacements limités à 25 C.C., avec toutefois un minimum de 15 C.

Votre dévoué Nounours

Circuit préparé en SICILE du 14 au 28 juin 2015 (15e année).

Tous les repas sont compris (au cours des visites un plat de « Pasta » ou une Pizza dans un restaurant est compris dans la prestation boissons et suppléments à votre charge). Pour les petits déjeuners, distribution de petits pains et croissants. Séjours dans 4 campings en bord de mer avec branchement électrique compris.
Toutes les visites seront réalisées en bus au départ des campings et accompagnées d'un **guide parlant Français.**
Le prix par personne varie en fonction du nombre : **1200 € de 30 à 39 personnes, 1100 € de 40 à 49 personnes.**
Il y a lieu de prévoir un supplément de 2 à 3% d'assurance annulation et interruption de voyage.
Versement à l'inscription de 200 € par personne (en caution) + 15 € par C.C. (frais de dossiers non remboursables).
Dès que 36 personnes seront inscrites nous vous confirmerons le voyage et vous ferons parvenir le dossier d'enregistrement, le nombre maxi dans un groupe est de 54 personnes, au-delà une liste d'attente sera créée pour remplacer d'éventuels désistements.
Date limite d'inscription **15 avril 2015,** (si le nombre de 30 personnes n'est pas atteint à cette date, annulation du voyage et retour des 2 chèques (Caution et frais de dossier).
Au lancement officiel de ce Circuit, vous devrez confirmer définitivement votre participation et régler le montant total de ce circuit à la F.F.A.C.C.C. afin de bénéficier de l'assurance annulation.
Nous vous proposerons en option, un arrêt à Rome et à Pompéi pour des visites libres et vous regrouper.
Pour la traversée vous prenez le bac à Villa San-Giovanni. On prend le billet « aller et retour » sur place (environ 80 €), pas de réservation possible, départ toutes les 20 minutes.
Ce circuit est organisé sur place par « **Faita-Sicilia Camping Jonio** » pour la F.F.A.C.C.C.

Nouveau : Cette année Luigi BIANCHI, initiateur de ce circuit, sera votre accomp
agnateur FFACCC.

Attention : Pour bénéficier pleinement de ce circuit, un minimum de condition physique est nécessaire pour les diverses visites.
Aperçu du programme culturel :
1° JOUR: Arrivée et installation au **Camping Jonio, le dimanche 14 juin 2015.** Dîner de bienvenue au camping.^ 2° **JOUR:** Visite de **Syracuse.** Pasta ou Pizza à midi. Reprise de la visite. Retour au camping. Dîner. 3° **JOUR:** Journée libre, possibilité de faire du shoping à **Catania** Déjeuner et dîner au camping.
4° JOUR: Excursion en bus avec guide pour **l'Etna,** visite à pied sur les monts Silvestri et la coulée de lave. Pasta ou Pizza à midi. Départ pour **Taormine,** visite guidée des principaux monuments. Retour au camping. Dîner au camping.
5° JOUR: Journée détente. Possibilité de visiter les villes voisines en bus municipal (à vos frais). Déjeuner et Dîner au camping. **6° JOUR:** Départ en bus pour visiter **Piazza Armerina.** Visite de la **Villa del Casale.** Pasta ou Pizza à midi. Départ pour Caltagirone, visite guidée. Retour un camping. Dîner.
7° JOUR: Journée libre de « **transfert** » avec votre véhicule pour **l'Euro-camping Due Rocche.** Dîner en soirée au camping. **8° JOUR:** Départ en bus et guide pour **Selinunte.** Pasta ou Pizza à midi. Retour au camping. Dîner
9° JOUR: Départ en bus et guide pour **Agrigento.** Déjeuner au camping. A.midi visite de la cave de **Licata.** Dîner au camping.. **10 JOUR:** Journée libre de « **transfert** » avec votre véhicule pour le **camping Rais Gerbi.** Déjeuner et dîner au camping.
11° **JOUR:** Départ en bus et guide pour **Monreale et Palerme.** Visite de **Monreale.** Pasta ou Pizza à midi. Visite du centre historique de **Palerme.** Retour au camping. Dîner
12°JOUR: Visite guidée de **Cefalù.** Déjeuner au camping. Départ en bus et guide pour le village de **Finale.** Dîner au camping. **13° JOUR:** Journée libre pour « **transfert** » avec votre véhicule pour le **camping Marinello.** Déjeuner et dîner au camping.
14° **JOUR:** Départ en bus, pour les **îles Eoliennes.** Pasta ou Pizza à midi. Visite de **Lipari** et du musée. Embarquement pour **Vulcano.** Retour au camping et dîner.
15° JOUR: Départ pour **Messina,** visite du Dôme, **du** clocher, visite du musée. Départ pour **Tindari,** visite du Sanctuaire et tour archéologique. Retour au camping pour déjeuner et dîner typique de clôture du séjour en soirée.
16° JOUR: Fin des prestations : départ du camping ou prolongation du séjour aux conditions du partenariat FFACCC..

BULLETIN de PRE-INSCRIPTION pour le TOUR de la SICILE 2015

Nom / Prénom : _____
:
Adresse :_____Téléphones, fixe : _____ portable :_____

Code Postal/Ville: _____

N° adhérent : _____Club :_____ Email : _____

Ci-joint un **chèque de caution de 200 €** x_____ personne [s) soit : _____€ + un autre chèque de 15 € par C.Car pour frais de dossier (Tous les 2 chèques libellés à l'ordre de la F.F.A.C.C.C.)

Il y lieu de prévoir un supplément de 2 à 3% d'assurance annulation et interruption de voyage (négociation en cours).
Date limite d'inscription : le 15 avril 2015 (sous réserve de places disponibles)
Renseignements - Bulletin et chèques à retourner F.F.A.C.C.C. au : Tél. : 0145 58 57 86 20-22,
rue Louis Armand -75015 PARIS Internet: www.ffaccc.fr - e-mail: secr.ffaccc(S>orange.fr

Association à but non lucratif régie par la Loi du 1" Juillet 1901 / Immatriculation Voyages : 075100284 / Assurance MACIF N°15195976
Les VOYAGES de la F.F.A.C.C.C. sont établis conformément à la règlementation de l'immatriculation Voyages et Séjours, et pour participer, il faut être membre de la FFACCC

INOVELO

HILLTECKS DISTRIBUTION
110 CHEMIN SAINT MARTIN
13420 GEMENOS
06 52 10 02 40
d.aroua@hilltecks.com

20% DE REMISE
SUR PRESENTATION
DE LA CARTE D'ADHERENT

VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

ABE Loisirs

VENTE D'OCCASION
LOCATION

REPARATION TOUTES MARQUES
MAGASIN D'ACCESSOIRES
ENTRETIEN - POSE
ABRIS MOTO/VOITURETTE
PNEUS A PRIX DISCOUNT

Ouvert du mardi au samedi
9h-12h et 14h-18h
5% de remise sur présentation
(hors Mo et art. sur commande)

04 94 77 96 11
abeloisirs@gmail.com
www.abeloisirs.com

DN7, Les Lonnes 83170 BRIGNOLES
A 5 mn de Brignoles sur la N7 entre Brignoles et St Maximimin

Revendeur - Antenniste
TNT / SAT gratuite
Domicile - Camping Car

Alarme Vidéo sur Smartphone
Spécialiste depuis 32 ans

Christian BERNARDI
06.09.50.60.97
christian06210@aol.com

Euro Mer & Ciel
VOYAGES

Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

SETE - TANGER
& SETE - NADOR
Nouveaux FERRIES - Nouvelle COMPAGNIE
MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE

-20% sur le retour

www.euromer.net

EURO-MER - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3
Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27

RASSEMBLEMENT Le ROZIER (48)
du 19 au 29 juin 2015

Organisateur: Jean-Luc Bronsart
15 route du Monteil
43700 Brives-Charensac
Tél. 06 07 13 40 42

Vendredi 19 Juin

À votre arrivée vous pourrez profiter du calme dans un site classé au patrimoine.
Le programme à votre convenance. Installation découverte.

Samedi 20 Juin

Promenade et visite du village du ROZIEZ et de PEYRELEAU séparés seulement par un pont qui enjambe une rivière poissonneuse la Jonte. Pour les amateurs de pêche, ne pas oublier les gaules.
Arnaud et Sandrine seront heureux de nous accueillir au sein de leur charmant village du ROZIER aux confins de la Jonte et du Tarn

Dimanche 21 juin

Participation au repas de la Fête des Pères
Crudités suivant arrivage
Truite (attrapées par nos valeureux pécheurs)
Fromage
dessert, vin, et café.

Nous définirons sur place le prix à ne pas dépasser (les temps sont durs).

Lundi 22 juin

Journée libre. Vous avez dit libre non ?
Boule, balade, pèche
et la bonne humeur avec les copains

Mardi 23 Juin

Casse-croûte matinal sous le barnum, organisé par les Nounours. Inscription et règlement sur place.

Mercredi 24 juin

Journée libre

Jeudi 25 juin

Journée promenade sur les causes Sur place une visite guidée des causses sera organisée en fonction des demandes.

Vendredi 26 juin

Feu de la St Jean sur la place du village. Surprise avant un repas à la gauloise (à l'espagnol) de midi
Feu porte-bonheur suivi d'un repas sur la place du village où je vous invite à participer. Convivialité et bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Samedi 27 juin

Journée libre. Grasse matinée pour se remettre.

Dimanche 28 juin

Journée repos.

Lundi 29 juin

Avec regrets, départ des équipages

Possibilité de rester sur le site. Nombre d'emplacements limités.

Agenda

LA BLACHERE FERME THEATRE- ANTRAIGUES-SUR-VOLANE (07)

20 au 23 JUIN 2015

Simone BOUTIER et Jean Marie CARRANO Tél. : 06 81 42 65 04
vous accueillent sur l'aire de stationnement de la Ferme Théâtre de La Blachère.
(Respectez les heures de repas)

Samedi 20 juin : 18h30 Apéritif club
20h30 Spectacle « J'ai rencontré un pays »

Dimanche 21 juin : 12h30 repas à l'auberge de la Couronne

Menu

Buffet entrée : salades diverses avec taboulé , salade gambas et pétoncle aux vermicelles, salade de fruits de mer aux poivrons ou salade grecque, salade des îles, flan et terrine de légumes, caviar d'aubergines, anchoïade, champignons à la grecque, pâté, jambon
Assortiments de tartes et de quiches

Buffet Plat chaud : Filet mignon d'agneau avec ratatouille provençale, gratin dauphinois

Buffet dessert : Plateau de fromages, faisselle, tartes aux fruits de saison
gâteau chocolat, bavarois citron, framboisier, entremet café
mignardises, salade de fruits ou smoothie, mousse de fruits.
Apéritif, vin et café inclus

Lundi 22 juin (heure à définir) :
Déplacement en car pour ANTRAIGUES-SUR-VOLANE Visite d'Antraigues, la tombe de Jean FERRAT et s'il est ouvert, le musée Jean FERRAT

Repas sorti du sac sinon possibilité de manger dans l'un des 3 restaurants.

LOCATION - VENTE - ACCESSOIRES
Réparation camping-car à domicile
PROVENCE
Evasion
134 , Rue des Frères LUMIERE - 83130 La GARDE
Tel : 04.94.66.70.61 - www.provence-evasion.fr

Agenda

FÊTE MÉDIÉVALE DE PRADELLE (43)
11 au 18 JUILLET 2015

Simone BOUVIER et Jean Marie CARRANO 06 81 42 65 04 vous attendent à PRADELLES pour sa Fête Médiévale (sur le parking de la charcuterie La Salaison)

Samedi 11 : accueil des camping-cars sauf de 12h à 14h (respectez l'heure du repas)

Dimanche 12 à midi au menu : Entrée, cochon cuit à la broche, tarte,vin et café

Lundi 13 : 14h30 visite de Pradelles avec un guide conférencier

Le soir repas avec paella royale, dessert, ¼ de vin par personne
(A payer sur place 15€ par personne)

Mardi 14 : Journée libre

Mercredi 15 : 9h sortie en car direction du lac de Naussac « passage sur le Barok »
11h visite commentée, en petit train, du Puy en Velay
12h repas
Après le repas, dégustation des vins d'Auvergne et de la liqueur du Velay
Retour par le lac du Bouchat

Jeudi 16 12h repas avec spectacle équestre

Menu
Pâté de campagne avec Jésus, Saucisson beurre
Moache du pays avec « flègue » : pommes de terre en lamelles avec de la « mouache » cuitent au four
Fromage blanc, tarte du jour
Vin et café
(A payer sur place 25€ par personne)

Vendredi 17 : Sortie en car pour Langogne (heure à définir)
Marché aux bestiaux
Visite guidée de la filature des Calquières
Retour à Pradelles

Samedi 18 : Fin du rassemblement

Pour les personnes qui ne veulent pas de cochon l'inscrire sur le B.I.

DÉCOUVERTE DE LA CROATIE
SA CULTURE, SES PAYSAGES, SON HISTOIRE
DU 8 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE 2015 AVEC UNE PROLONGATION DE 4 JOURS À VENISE

Jour 1 - Je vous propose de nous retrouver à Venise au camping Fusina lieu de notre rassemblement. Présentation des équipages, du programme et dîner au restaurant, nuit au camping.

Jour 2 - Nous quittons Venise pour la Croatie par l'Italie et la Slovénie. Après quelques heures de route le long de la côte, nous arrivons à VRSAR, nuit au camping.

Jour 3 - Nous repartons vers RABAC sans oublier de visiter la ville de PULA, nuit au camping

Jour 4 - Cette étape est marquée par votre départ en ferry pour la très belle île de CRES à MALI LOSINJ où nous passerons la nuit.

Jour 5 - Journée libre, visite de l'île, repos, baignade.

Jour 6 - Retour vers l'île de CRES et le ferry, puis direction de l'île de RAB nuit au camping.

Jour 7 - Nous partons vers ZADAR, nuit au camping.

Jour 8 - Départ en bus pour une visite guidée de la ville de ZADAR avec son centre historique, après midi libre, retour au camping.

Jour 9 - Nous quittons ZADAR pour SEGEST par la route côtière, nuit au camping.

Jour 10 - Excursion en bus GT pour la visite guidée de SPLIT et TROGIR où nous déjeunerons dans une taverne de la vieille ville, retour au camping.

Jour 11 - Départ pour OREBIC par le port de PLOCE pour la presque île D'OREBIC où nous passerons la nuit au camping.

Jour 12 - Nous prenons le bateau pour KORKULA avec visite de la vielle ville, puis déjeuner dans le village de ZRNOVO où nous seront servies des spécialités locales, puis retour en bateau OREBIC.

Jour 13 - Départ par la route panoramique de la presque île de PELJESAC en passant par STON belle bourgade médiévale entourée de murailles longues de 5 km. Arrivée à DUBROVNIK, installation au camping.

Jour 14 - Nous prenons le bus local pour la visite de DUBROVNIK avec un guide. Retour au camping, le soir un bus GT viendra nous chercher pour dîner dans une auberge puis dans un théâtre de DUBROVNIK pour un spectacle folklorique, retour au camping.

Jour 15 - Repos.

Jour 16 - Après une bonne nuit de repos, nous repartons en bus GT pour une excursion aux BOUCHES DE KOTOR au MONTÉNÉGRO.
Déjeuner dans une taverne de la côte, visite de la vielle ville de KOTOR puis nous rentrons vers DUBROVNIK en traversant le détroit de VERIGE en car-ferry, retour au camping.

Jour 17 - Nous quittons DUBROVNIK pour MOSTAR en Herzégovine, visite libre de la vieille ville, nuit au camping.

Jour 18 - Le lendemain nous repartons vers la frontière de Croatie pour PIROVAC sans oublier de visiter le parc national de KRKA. Nuit au camping.

Jour 19 - Excursion en bateau dans le parc national de KORNATI composé d'une centaine d'îlots entourés des eaux cristallines, possibilité de baignade, l'apéritif suivi d'un déjeuner barbecue nous sera servi, retour en fin de journée à PIROVAC.

Jour 20 - Départ par la route côtière ou par l'autoroute direction ZAGREBG puis le parc national de PLITVICE. Installation au camping.

Jour 21 - Nous visitons le parc national avec un passage en bateau du grand lac puis retour en petit train touristique, retour et nuit au camping.

Jour 22 - Déjà le retour vers MEDVEJA, nuit au camping.

Jour 23 - Nous rentrons vers Venise où ce termine ce merveilleux circuit en CROATIE. Repas de fin de séjour, nuit au camping.

Jour 24 - Dislocation pour les uns, prolongation pour les autres.

Jour 25 - Visite guidée de Venise, déjeuner libre, retour au camping.

Jour 26 - Départ pour les îles de la lagune, Murano pour ses verreries, Burano pour ses dentelles, et Torcello, retour au camping, repas d'adieu.

Jour 27 – fin de la prolongation, départ.

Alors à bientôt en camping-car. Liliane et Denis.

« AU RENDEZ-VOUS »...Des camping-caristes
à VALRAS PLAGE 34350
Ouvert toute l'année
à côté du Port Jean GAU
A 5 mn à pied du Centre ville, de la plage, des commerces
Frantz DIERT vous y attend et vous propose :
Eau Elf et Vidange avec Parking jour et nuit
Tel : 06.42.80.45.49
Prix 12 € /jour, jusqu'à fin octobre 2015
Tarif hors saison 8€/jour

Sarl B.P.V.- 23 boulevard de la Récanette - 34350 VALRAS PLAGE
Siret 44931544900015

Firestone DRIVE-RITE GOLDSCHMITT France SOS REMORA VIAIR BATTERIES

GROUPE SHD FIRESTONE FRANCE - 18 rue de la paix - 76410 ST AUBIN LES ELBEUF - Tél 02 35 81 53 03 - Fax 02 35 78 67 57
contact@firestone-france.com - SARL au capital de 36500 € - RCS Rouen 482 213 600 - SIRET 482 213 600 000 26 - APE 4532 Z - FR

CAMPING-CARS
04 90 40 38 16

APL
ATELIERS PROVENCE LOISIRS

Réparations et entretien toutes marques Camping-cars • Caravanes
Carrosserie et peinture en cabine

Route de Saint-Paul Trois Châteaux • 84840 LAPALUD • Fax : 04 90 40 19 25
Mail : aploisirs84@orange.fr • Site : www.apl84.com • GPS N 44° 19. 148 - E 4° 42.426

CARROSSERIE ET PEINTURE TOUTES MARQUES
REMPLACEMENT DE TOUS VITRAGES
(pare-brise, baies, lanterneaux, toits ouvrants).

ENTRETIEN ET REVISION DE REFRIGERATEUR, CHAUFFAGE et CHAUFFE-EAU

CONTROLE ETANCHEITE CELLULE
VENTE ET POSE D'ACCESSOIRES
(store, parabole, TV, porte-vélo, porte-moto, etc....)

Le Salon des Santonniers
et le Camping-Car Club Provence Côte d'Azur

Caderousse, commune du nord Vaucluse d'environ 2500 âmes, recevait durant le week-end des 13 et 14 décembre nos camping-cars.
L'équipe organisatrice « Cap Caderousse », était venue nous inviter pour ce rendez-vous et a mis tout en œuvre pour notre plus grand plaisir.
Comme convenu tout était prêt pour nous recevoir et nous occuper durant ces deux journées.
Entre les ateliers de confection et de peinture des santons animés par les bénévoles de l'association et la visite de la ville expliquée par Jean Paul Masse de l'association « La Levade » , tous les participants ont

apprécié les conseils et ont appris l'histoire de cette singulière cité.

L'apéritif club du vendredi soir nous a permis de remercier vivement Damien Roche, Président et Alain Favier, Vice-Président de Cap Caderousse, l'association organisatrice et Messieurs AZEMA et FLACHAIRE, Adjoints, venus représenter Monsieur FIDEL, Maire de Caderousse, excusé étant en réunion. De très bons échanges ont eu lieu entre nous et notre présence a été très appréciée de tous.

Compte Rendu

Le lendemain, samedi soir, le vernissage du Salon était suivi de l'apéritif officiel présidé par Monsieur le Maire avec qui nous avons pu dialoguer longuement. Notre venue était pour lui une très bonne occasion de nous dire qu'il nous attend nombreux à venir visiter sa ville, qu'il fera le nécessaire pour réussir à réaliser une aire de service dans les murs puisque hors les murs tout est inondable et que ce ne serait pas possible. Il espère pouvoir satisfaire tous les camping-caristes de passage afin qu'ils trouvent à

Caderousse un point d'accueil pour avoir le plaisir de visiter la ville et ses environs.
Merci encore à la trentaine de bénévoles de Cap Caderousse pour l'organisation sans faille de ce merveilleux rassemblement de richesses provençales à travers santons, crèches, traditions, livres, astronomie, liqueurs, vins, contes, chansons et musiques dans une ambiance festive sans oublier le coin boissons et repas avec les huîtres, galettes salées garnies, crêpes au sucre ou liqueur

caramel beurre salé (spécialité locale) et les gaufres alléchantes. Une petite note particulière à l'invité palestinien, sculpteur de figurines ou de scènes de crèches sur bois d'olivier qui n'a pas arrêté de réjouir nos yeux de ses personnages ou objets de décoration sculptés devant nous. Après deux jours à déambuler dans les allées de cette exposition groupant 52 santonniers et créchistes, nous nous sommes tous laissés envouter par ces merveilles proposées et chacun aura faibli pour l'acquisition de pièces plus jolies ou plus fines les unes que les autres.

À l'instar de tous les curieux (environ 18000) venus se régaler les yeux durant ce week-end, nos camping-cars se sont enrichis de plusieurs figurines, scènes, murets ou rivières pour la crèche familiale.
Chacun de nous, ravi et enthousiasmé de ce séjour, a apprécié la gentillesse des organisateurs et envisage de revenir une prochaine année pour une telle féerie.
Merci à Jacqueline, Jocelyne, Bernard et Michel pour l'aide qu'ils nous ont apportés à l'organisation.
Anne Marie et Guy

Compte rendu du Réveillon 31 décembre 2014 à Saint Cannat

Accueil au parking : malgré le froid l'accueil était chaud, très chaleureux dirons-nous. Les organisateurs sont venus nous accueillir afin que nous puissions garer nos camping-cars à l'emplacement prévu.

Ensuite, attente…..on avait froid sauf la langue qui chauffait car elle travaillait beaucoup. Aux environs de 20h, pour certains, bonnes poignées de mains « faisons connaissance », pour d'autres, notamment pour celles qui en avaient besoin, se faire belles était une priorité. Ensuite chacun se retrouve dans la super salle bien illuminée où l'ambiance est au rendez-vous. Des tables bien décorées nous étaient réservées pour le dîner du réveillon : foie gras, souris d'agneau, champagne, cotillons…… Que dire de l'orchestre, c'était super : rien à dire, les guitares étaient bien accordées, les guitaristes dans le rythme étaient au summum. Bonjour 2015 !

Et ce n'est pas fini, devinez ce qui est arrivé : le repas du 1er janvier, une super ambiance entre nous. Merci à l'encadrement de nous avoir bichonnés : « l'eau ferrugineuse » dite Château Lapompe coulait à flots, le vin de Baume de Venise » était bio. En changeant d'année ce fut l'occasion d'apprécier la lecture du poème de Gilberte sur la « chronique du temps » qui passe ! (voir ci-après)

Étant nouveaux dans l'association, nous avons été chargés de rédiger ce modeste compte-rendu. Très heureux d'agrandir le groupe déjà important et fort sympathique : sortez les mouchoirs !

Les nouveaux : Cécile et André, Nadine et Alain, Bernadette et Daniel, « Iona » la mascotte.

Notre site cccpca.fr

Comme nous le constatons quotidiennement, il n'est d'intérêt apparemment que la vitesse et l'accélération des informations pour mieux évoluer.

La génération actuelle est née connectée et n'imagine pas comment nous transmettions les informations, comment nous communiquions dans un passé récent.

NARCISSE se contentait de peu, il contemplait son reflet dans l'eau et s'en satisfaisait, aujourd'hui les miroirs se sont multipliés. Du réveil au coucher l'homme ne sait plus que faire pour satisfaire son ego, il surfe sur les réseaux sociaux, il consulte une multitude de sites internet, il cultive sa performance en la mesurant instantanément, il se photographie, bref il utilise des applications informatiques diverses avec des appareils de plus en plus sophistiqués. Voyez le téléphone portable et toutes ses fonctions qui font que l'on peut se demander s'il sert encore à téléphoner !

Toutefois n'hésitons pas à l'écrire, parmi toutes les applications celle du World Wide Web (www) comporte de nombreux avantages bien connus.

Ainsi notre site **cccpca.fr** vous permet de suivre l'actualité immédiate.

Rien de bien nouveau, me rétorquerez-vous ! Effectivement ce moyen existait déjà, mais il avait besoin d'évoluer, pour être plus attractif et professionnaliser notre image auprès de passionnés d'évasion et de futurs partenaires.

A terme, il pourra nous faire économiser du temps et gagner de l'argent.

Son utilisation est simple.

Quant au forum qui lui est associé, l'équipe qui s'est constituée vous en livre le guide d'utilisation sommaire dans les pages qui suivent. Bien entendu ce document évoluera au fil de l'expérience et des remarques constructives que vous ne manquerez pas de nous apporter.

Nous mettrons prochainement d'autres outils d'assistance en ligne, nous initialiserons différents sujets afin de vous inviter à échanger, à apporter votre propre expérience.

Nous nous ouvrirons à Facebook et Instagram avec toute la prudence nécessaire pour garantir notre vie personnelle.

Et au travers de ces échanges, notre Club prendra un nouvel élan et y apportera une nouvelle fraternité.

Gilbert, Raymond et Yves.

MODE D'EMPLOI DU FORUM CCPCA

Un forum, pour quoi faire ?

Une question qui fait souvent débat ... L'idée est que les adhérents CCCPCA disposent d'un moyen de s'exprimer et d'échanger entre eux des informations, des images, des liens Internet intéressants. C'est un complément au site Internet qui ne diffuse qu'à sens unique (Conseil d'Administration Adhérents).

L'équipe d'administration n'a pas d'expertise en langage informatique. Nous utilisons donc un logiciel gratuit paramétrable. Nous avons la contrainte de ce logiciel de base, où tout n'est pas possible.

Bien que visible par tous sur le Web, nous sommes entre nous pour nous exprimer sur ce forum. Nous avons donc toute liberté d'expression, en respectant des règles que nous vous rappelons en fin du mode d'emploi.

S'inscrire sur le forum

Pour pouvoir vous exprimer sur le forum, vous devez **vous inscrire**.
Cela permet au logiciel de vous identifier et de bien vous attribuer les messages que vous écrivez.

1) Rendez-vous sur le forum à partir de la page correspondante du site Internet **cccpca.fr**, de préférence en cliquant avec le bouton droit de votre souris, « **Ouvrir le lien dans un nouvel onglet** » afin de maintenir votre connexion au site Internet.
2) Cliquez sur **"s'inscrire"**, dans le bandeau supérieur
3) Cliquez en bas de page pour **accepter le règlement** ... après l'avoir lu …
4) Entrez votre **nom d'utilisateur**, votre **adresse e-mail**, et un **mot de passe**
   Remarques :
   - Entrez une adresse e-mail valide. Une confirmation est nécessaire pour valider votre compte, et pour cela, vous devez donc être en mesure de recevoir l'e-mail.
   - Inscrivez **votre nom patronymique comme « Nom d'utilisateur ».** Il n'est pas souhaitable d'utiliser un « Pseudo » comme on le ferait sur un forum public, par souci d'anonymat. Nous sommes entre nous, il est plus convivial de savoir à qui l'on s'adresse lors d'un échange.
     Exemple pour faire simple :

Nom d'utilisateur : DUPONT (en majuscules) Mot de passe : toutou (le nom de votre chien …)

Je note ici mes données :

Nom d'utilisateur Mot de passe

5) **Enregistrez**, puis **confirmez** votre mot de passe, **saisissez** le **code de confirmation anti-spam**, et enregistrez à nouveau.
6) Après avoir soumis l'inscription, vous devriez recevoir **un e-mail de confirmation**. Cliquez sur le lien dans l'e-mail pour **valider votre inscription**. Attention la connexion n'est pas automatique. Après avoir cliqué sur « On/Off », vous devrez saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe indiqué précédemment pour vous connecter (attention aux majuscules/minuscules).
   Cochez la case « Connexion automatique », si vous le souhaitez, car ainsi vous n'aurez pas à retaper à chaque fois votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.
7) Entrez vos coordonnées, ainsi que les informations complémentaires qui seront visibles sur le site.
   Le forum est réservé aux membres de CCCPCA, mais consultable par tout internaute.

Vous avez fini !

NB : Vous pourrez toujours par la suite modifier vos données à partir de l'onglet « Profil » du bandeau.

Mot de passe oublié, problèmes divers, n'hésitez pas à demander de l'aide à un administrateur ou à un modérateur (nom d'utilisateur de couleur bleue), éventuellement par **messagerie privée (MP)** à partir de l'onglet « Messagerie » du bandeau.

Une fois inscrit, vous pouvez notamment :

- Consulter les informations générales
- Poster de nouvelles discussions
- Répondre aux discussions existantes
- Créer et répondre aux sondages
- Éditer vos propres messages (modification dans un délai de 72 heures maximum)
- Supprimer vos propres messages (dans un délai de 72 heures maximum, et seulement si ce n'est pas le premier message de votre discussion)
- Utiliser la messagerie privée
- Et bien d'autres choses encore !

Comment faire pour poster votre sujet sur le forum ?

Lorsque vous vous connectez, vous vous trouvez devant la liste des forums et sous-forums.

- Vous **choisissez** le forum adapté à votre sujet
- Vous cliquez sur le bouton **« Nouveau »**
- Vous choisissez un titre approprié pour décrire brièvement votre sujet dans la case **« Titre du Sujet »**
- Vous tapez votre message dans la case **« message »**
- Vous relisez votre message *(pour faciliter la relecture, vous pouvez cliquer sur « Pré-visualiser »)*
- Lorsque vous êtes satisfait, cliquez sur **« Envoyer »**

Par la suite, pour **poursuivre la conversation**, après avoir reçu une/des réponse(s), vous utiliserez le bouton **« Répondre »**

Quand vous ouvrez le forum, cliquez sur « Voir les nouveaux messages depuis votre dernière visite » juste en dessous de la bannière de bienvenue. Vous obtiendrez automatiquement la liste des nouveautés

Contactez un administrateur ou un modérateur du forum pour :

- éditer, modifier ou supprimer mon message plus vieux de 72 heures
- déplacer mon message ou ma discussion
- supprimer une de mes discussions

Comment faire pour surveiller automatiquement si une discussion possède des réponses ?

Par défaut, vous êtes abonné automatiquement avec notification par e-mail aux discussions que vous avez créées ou auxquelles vous participez. Cette option peut être désactivée lors de la création du message.
Vous pouvez changer le mode d'abonnement automatique dans vos options, rubrique **« Sujets surveillés »**.
Vous pouvez également vous abonner ou désabonner à des discussions bien précises en sélectionnant les sujets que vous ne souhaitez pas surveiller.

Quitter le forum

N'oubliez pas de vous déconnecter quand vous quittez le forum, en cliquant sur **« On/Off »**. Fermez l'onglet de votre navigateur pour retourner au site Internet cccpca.fr

Contribuez à enrichir les forums de votre expérience et de vos découvertes.

Vous avez trouvé quelque chose d'intéressant sur Internet, pensez à faire partager votre trouvaille en postant sur le forum.

Ce forum est Modéré a posteriori. C'est à dire qu'un modérateur veille au respect des règles suivantes :

- Pas de message de nature mercantile autres que ceux validés par le Conseil d'Administration et la bannière que nous impose l'utilisation du logiciel de base.
- Pas de propos tombant sous le coup de la loi : racistes, diffamatoires, injurieux, contraires aux droits d'auteurs, droits applicables aux bases de données, au droit à la vie privée.
- Pas de pornographie, pédophilie, obscénités et grossièretés.
- Pas de saturation ni de harcèlement par la répétition de messages identiques ou très voisins.
- Pas d'insultes personnelles entre participants. On peut critiquer les arguments, pas les individus.
- Pas de « procès » conduits par un ou deux intervenants à propos d'un autre.
- Pas de spéculations ou révélations à propos de l'identité de tel ou tel participant.
- Respect de l'esprit des discussions engagées, sans interférer par des messages de dérision ou hors sujet.

Tout message non respectueux de ces règles de participation sera supprimé et cette suppression ne pourra être contestée.

Les contributeurs demeurent responsables du contenu de leurs messages. En aucun cas, CCCPCA ne pourra être tenu responsable du contenu des messages des forums.
D'autre part, CCCPCA dégage toute responsabilité pour d'éventuelles pertes ou dommages causés par des informations trouvées dans ce forum.

L'Équipe du Forum CCCPCA

PRODUITS DE NETTOYAGE

CAMPING-CARS INTERIEUR/EXTERIEUR

MOUSSE NETTOYANTE DESINFECTANTE

ADDITIF WC CHIMIQUES

COLLE SPECIALE pour MILIEU HUMIDE

DESTRUCTEUR D'ODEUR

PHILOSEC

94 Bd de la République

34400 LUNEL

09.82.23.02.96

06.58.04.20.34

philosec34@laposte.net

La Berlière

83790 Pignans

Tel. 04 94 48 80 56

Fax 04 94 33 23 77

Le Cellier des Trois Pignes

cooperativevinicole.pignans@wanadoo.fr

Nos vins médaillés

Rouge A.O.P cotes de Provences 2012 Médaille d'or à Paris

Rosé I.G.P.M 2014 médaille d'or à Paris

Bouteilles et Bibs

MÉDAILLE D'OR PARIS 2015

Rosé A.O.P cotes de Provence 2014

Médaille de bronze à Paris

Magnum rosé A.O.P cotes de Provence

médaille de bronze à Paris

Blanc I.G.P.M 2014 médaille de bronze

à Paris bouteilles et Bibs

Effet anti-roulis garanti !

Avec ou sans kit compresseur

Avec ou sans manomètres

Panneaux de commande au choix

Suspension pneumatique pour tous types 4x4

Ford Transit

X250

X244

Nouveau Master X62

Isuzu D MAX 2010

Ford RANGER 2012

Isuzu SATELLITE

Aussi pour châssis

DIN 1 Sprinter W906 Master X70

Ressorts renforcés pour réhausser l'Avant

Ressorts renforcés pour soulager l'Arrière

Tous types de véhicules

Vérins hydrauliques de stabilisation.

Nivellement Manuel ou Automatique.

www.amplo.it

Télécommande sans fil.

https://www.youtube.com/watch?

A.M.I. Réseau simon.germaine@amireseau.fr

www.amireseau.fr 01 42 77 85 26 06 72 50 94 19

VOTRE ESPACE DE LAVAGE AUTO POUR TOUS LES VÉHICULES

LE GRAND BLEU

- MATÉRIEL HAUT DE GAMME
- BROSSES TEXTILES ANTI-RAYURES
- EAU RECYCLÉE*
- PRISE EN CHARGE DES VÉHICULES
- SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES*

CAMPING-CAR

VOITURE

JET-SKI

ESPACE LAVAGE AUTO LE GRAND BLEU

VOS VÉHICULES MÉRITENT TOUTE NOTRE ATTENTION !

LA MOUTONNE - 83260 LA CRAU

06 07 01 18 04

Ouvert tous les jours de 8h à 20h

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE

Du 3 au 9 août 2015

Inscriptions : M. DRAUT Régis
54 place Cardot
08140 - DOUZY
Tél : 03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92
E-mail : regis.draut@orange.fr

Organisation : Christiane et Jacques Defrain
Aline et Régis Draut

La municipalité de Port sur Saône et le Camping-Car Club Est vous invitent à la 26 ème édition de cette grande manifestation d'envergure régionale rassemblant durant six jours plusieurs nations du monde entier, qui viennent présenter leur folklore et leur culture. Six jours donc, d'échanges et de convivialité passés à la rencontre d'autres peuples grâce aux différentes animations organisées.

Vous serez accueillis au Camping Municipal de Port sur Saône, situé à 300 mètres des spectacles et à 800 mètres du centre ville et des commerces.

Coût du séjour : 50 € par adulte et 20 € par enfant de moins de 14 ans.

Frais d'organisation : 10 € par camping-car.

Surcoût pour les adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10 € par véhicule.

Sont inclus :

- l'emplacement au camping ou sur l'annexe jouxtant celui-ci, sans électricité durant la période. (Possibilité de branchement électrique pour un forfait de 15 € à payer sur place, dans la limite de la puissance et des prises disponibles.)

Nota : compte tenu du nombre d'arbres sur le camping, nous ne pouvons pas garantir une réception satellite pour la télévision à tous les emplacements. Mais il y aura des spectacles en salle tous les soirs.

- l'accès aux spectacles en salle climatisée et à toutes les animations extérieures du Festival durant le séjour. Avec toujours la même place réservée en tribune ou sur une chaise devant la scène.
- un repas offert par la municipalité; suivi d'un spectacle «spécial Camping-Cariste.»
- vin d'honneur et animations au cours du séjour.

Date limite d'inscription : 13 juin 2015

Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée vers la mi-juillet 2015.

Pays pressentis (sous réserve de modifications.)

EUROPE :	Moldavie
	Serbie
	Lituanie
	France
AMÉRIQUE :	Bolivie
AFRIQUE :	Togo
	Botswana
ASIE :	Japon
	Tibet
OCEANIE :	Tahiti

Situation : Port sur Saône se trouve à une douzaine de kilomètres au Nord-Ouest de Vesoul.

Coordonnées GPS :
N 47° 40' 55.2'' - E 6° 02' 23.4''

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE

Dates du séjour : du 03 au 09 août 2015.

Organisation : Christiane et Jacques Defrain - Aline et Régis Draut

Inscription et règlement à adresser à : **M. DRAUT Régis** - 54 place Cardot - **08140 - DOUZY**
Téléphones : **03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92 -** E-mail **: regis.draut@orange.fr**

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue ? **OUI - NON**

Monsieur : _____ - Prénom : _____
Madame : _____ - Prénom : _____
Enfants : _____ - Année de naissance : _____ -Autres personnes : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ - Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____
Adresse E-mail : _____@_____
N°N adht. FFACCC : _____ Club : _____
CC immatriculation : _____ Longueur : _____ Hauteur : _____

Participation :
Coût de la sortie : adulte : 50,00 € X _____ = _____ €
enfant de moins de 14 ans : 20,00 € X _____ = _____ €
total : _____ € ----> chèque au nom de : **Association Culture et Loisirs de Port sur Saône.**

Frais administratifs d'organisation : 10,00 € par camping-car
Surcoût pour les adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par équipage
---
_____ € --> Chèque à libeller au nom du **CCC Est**

Sont inclus dans le prix: le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présente revue.
Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées dans le programme, et.

Nous souhaitons, en fonction des places disponibles en salle et au camping : (cerclez votre choix)
- Un branchement électrique (au forfait de 15 €) à régler sur place : **OUI** **NON**
- Un emplacement ombragé (sans réception satellite) **OUI** **NON**
- Une place sur une chaise (plus de confort et d'espace) **OUI** **NON**

Paiement : Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à M. Régis Draut au plus tard le : **13 juin 2015**

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.
Je soussigné M. ou Mme _____ agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :
Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.
Camping-Car Club Est Date et signature de l'adhérent

Le 14 février 2015

Compte Rendu

SAINT-VALENTIN ROQUEMAURE 2015

Si Saint Valentin dont quelques reliques se trouvent dans l'église de la ville de Roquemaure a bien sauvé tout le vignoble local lors des grandes épidémies, il n'a par contre aucun pouvoir sur les phénomènes météorologiques, nous, membres du CCCPCA présents durant toute la durée de la fête, pouvons l'attester. Il aurait mieux valu se rapprocher du dieu grec Zeus, maitre du ciel, de la pluie et de la foudre….afin de passer de meilleurs moments bien au sec ce qui ne fut malheureusement pas le cas ! Comme chacun sait, le club compte un grand nombre d'anciens jeunes qui savent encore braver les intempéries et s'organiser pour passer de très bons moments lors de ces retrouvailles humides !

Toutes et tous l'ont prouvé en participant à la très bonne soirée du vendredi soir avec repas dansant… en costume d'époque pour quelques-uns. Oubliés les tracas pour nos organisateurs…,le traiteur avait oublié une table ! mdr.

Après avoir eu droit un super concert de percussions légères sur nos toits durant toute la nuit, un groupe sous la conduite d'un guide local a pu arpenter toutes les ruelles pour découvrir l'histoire très dense de cette localité.

Un peu plus tard un super apéritif club réunissait les 120 participants dans la salle des fêtes…la présidente en profitait pour remettre quelques plaques bleues.

L'après-midi, sous les parapluies les plus courageux découvraient les orgues de barbarie et quelques animations qui avaient trouvé refuge sous les diverses arcades des monuments et bâtiments, malheureusement beaucoup d'intervenants n'avaient pas fait le déplacement.

Le soir un excellent concert classique réunissant quelques chanteurs lyriques était offert gratuitement dans l'église. Un grand moment musical.

Le dimanche matin, un groupe imposant, sous la conduite de Claudie (organisatrice de tout ce rassemblement) se rendait à la cave viticole de saint Valentin pour une dégustation des divers crus agrémentés de fromages divers et la visite de la cave de vinification.

L'après-midi, tous les rescapés, parapluie sous le bras, ont pu tout de même découvrir de nombreuses animations proposées en centre-ville, groupes de musique, métiers anciens….malheureusement le grand défilé qui en temps normal met en scène plus de 900 personnages, des dizaines de calèches, des groupes de cavaliers, des groupes de musique fut annulé.

Compte Rendu

La pluie redoublant de force durant une grande partie de la nuit, la sortie des camping-cars le lundi matin s'avéra très problématique. Seule l'intervention d'un viticulteur fort dévoué avec un énorme tracteur permit la sortie sans encombre et sans dégâts. À 14 H tous les participants étaient sur la route laissant un terrain totalement labouré ! Un grand merci à ce viticulteur qui accueille bien volontiers tout au long de l'année plusieurs CC dans sa propriété. (Domaine de la Barotte à Roquemaure)

Prochaine sortie ouverte à tous les adhérents de la FFACCC

FÊTE DE LA BIÈRE - MUNICH

Du 15 au 22 septembre 2015

Organisé par le club «Campingfreunde Sonnenschein»

CAMPING CAR CLUB EST

Organisateurs du CCC Est :

M. et Mme GRUNEWALD André
11 A rue du canonnier Corré
67310 - WASSELONNE

Tél : **03 88 87 01 70** *ou* **06 30 99 18 51**
E-mail : **cccest.andre@gmail.com**

Adresse du rassemblement :

Am Stadion 6
Festplatz
D - 85435 - ERDING

Coordonnées

N 48° 18' 48''
E 11° 54' 49''

Erding est situé :
- *Au Nord-Est de la ville de Munich. (Environ 40 km)*
- *Au Sud-Est de l'aéroport de Munich. (Environ 15 km)*

Sur place, vous bénéficierez de :

- *une ville romantique avec beaucoup de vieux bâtiments et de nombreuses traditions, et qui se prête à de belles promenades et flâneries ;*
- *une place municipale avec toilettes et une alimentation électrique sécurisée ;*
- *d'un chapiteau spacieux où vous pourrez vous restaurer du midi au soir ;*
- *4 soirées musicales, folklore et soirées dansantes.*

Les frais de participation sont de 48 €. Sont inclus :

- *un souvenir de la concentration (Rally) ;*
- *2 bocks de bière par emplacement, en signe de bienvenue ;*
- *l'accès libre à tous les événements sous chapiteau du jeudi au dimanche.*

Frais de location d'un emplacement sur la place : 14 € par nuit et par véhicule. Sont inclus :

- *branchement électrique. (Chauffage et climatisation interdits.)*
- *eau propre et tous les services.*

Demande spécifique :
- *très important : le tri des déchets. (Papier, verre, canettes, déchets ménagers...)*

Un périmètre fermé sera réservé aux remorques et voitures. Ces engins ne pourront pas être garés près des camping-cars.

A noter :

- *Date limite de réception des inscriptions : 10 août 2015*

- *Vous recevrez par mail (ou exceptionnellement par courrier postal,) un document numéroté à apposer sur le pare-brise de votre véhicule pour l'arrivée sur le site. (Réception de ce document en fonction de nos présences à domicile, mais, au plus tard, le 20 août.) Ce document servira - entre autres - à faciliter le tri des camping-cars à l'entrée du site.*

- *Toute inscription non complète sera retournée à l'expéditeur. Celui-ci ne sera pas inscrit au séjour avant la réception du document complété, accompagné d'un timbre poste au tarif en vigueur.*

- ***Ne pas arriver avant le 15/09 à 10 h 00.***
- *Départ impératif :* ***le 22/09 à 12 heures au plus tard.***

- *Frais d'organisation CCC Est par équipage : 23 €.*
- *Adhérent direct à la FFACCC (UCCF), surcoût : 10 €*

Excursions :

Veillez à bien choisir vos excursions, en fonction de vos envies et éventuellement des choix des équipages avec lesquels vous souhaitez faire vos visites. Nous ne procéderons à aucun échange, revente de billet ou annulation.

Programme du séjour.

Du mardi au jeudi, «Campingfreunde Sonnenstein» (club qui nous reçoit) est à votre disposition pour vous servir une restauration rapide et/ou une bonne bière locale.

Mardi 15/09/2015 : *arrivée à partir de 10 heures.*
- Vous pouvez vous désaltérer chez le club Sonnenschein.
- Les musiciens qui souhaitent faire de l'animation sont les bienvenus.

Mercredi 16/09/2015
- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 8 h 45 : Départ en bus vers le Chiemsee et visite du château. Retour à Erding vers 18 heures. ***(N° 01)***
- 9 h 00 : Départ pour la ville de Munich. Retour à Erding vers 16 h 30. ***(N° 02)***
- 9 h 30 : Départ des bus vers le camp de concentration de Dachau. Retour à Erding vers 17 h. ***(N° 03)***
- A partir de 11 h : La brasserie Sonnenschein est ouverte.

Jeudi 17/09/2015
- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 8 h 30 : Départ en bus vers Schliersee et son écomusée. Retour à Erding vers 17 h. ***(N° 04)***
- 9 h 00 : 1 --> Départ pour Passau avec visite de la ville. Retour à Erding vers 18 h. ***(N° 05)***
- 9 h 00 : 2 --> Départ pour Passau en croisière. Retour à Erding vers 17 h. ***(N° 06)***
De 11 h à 18 h : La brasserie Sonnenschein est ouverte.
A partir de 19 h 00 : Danse et animations sous le chapiteau.

Vendredi 18/09/2015
- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 9 h 00 : Départ en bus pour la visite de la ville de Munich. Retour à Erding vers 16 h 30. ***(N° 07)***
- 9 h 30 : Départ pour le camp de concentration de Dachau. Retour à Erding vers 17 h. ***(N° 08)***
- 10 h 00 : Balade en vélo avec le club d'Erding avec collation. Retour à Erding vers 16 h. ***(N° 09)***
- 18 h 00 - Ouverture officielle du rallye avec défilé des nations et costumes régionaux.
- 19 h 30 : Ouverture officielle du rallye avec festivités sous le chapiteau.

Samedi 19/09/2015
- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 9 h 00 : Départ des bus pour le défilé des brasseurs. Retour à Erding vers 17 h 00. ***(N° 10)***
- 10 h 00 : Départ des bus pour la visite de l'aéroport Franz Joseph Strauss. Retour vers 15 h. ***(N° 11)***
- 19 h 30 : Soirée bavaroise avec musique et folklore.

Dimanche 20/09/2015
- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 9 h 00 : Départ en bus pour le défilé des costumes. Retour à Erding à 14 h 30. ***(N° 12)***
- 15 h 00 : Vente de pâtisseries sous le chapiteau.
- 18 h 00 : Fin du rallye et remise des coupes et festivités.

Lundi 21/09/2015
- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 11 h 00 : Départ pour Munich pour Wiesn Oktoberfest. Retour à Erding vers 17 h. ***(N° 13)***
Les participants qui souhaitent rentrer plus tôt peuvent emprunter le métro.
Linie S 2 (Ligne 2)

- 15 h 00 : Départ pour Munich pour Wiesn Oktoberfest. Retour à Erding vers 22 h. ***(N° 14)***
Les participants qui souhaitent rentrer plus tôt peuvent emprunter le métro.
Linie S 2 (Ligne 2)

Mardi 22/09/2015
- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 10 h 00 : L'eau et le courant sont coupés.
- 12 h : Départ impératif pour midi. La ville de Erding s'approprie le site.

Programme sous réserves de modifications.
Prière de suivre les informations du programme sur place.

Agenda

2015 - Nos propositions d'excursions en bus.

- ***Mercredi 16/09/2015***

N° 01 *- Le lac Chiemsee et le château de Herrenchiemsee* *Participation : 29,50 € / personne*

Le Chiemsee, aussi nommé « la Mer Bavaroise» est, avec une superficie de 79,9 km², le plus grand lac de Bavière. Sur l'île des femmes se trouve depuis l'an 772, l'abbaye Frauenwörth, un couvent de religieuses bénédictines. Plus connue est l'île «Herrenchiemsee» (l'Île des Hommes,) sur laquelle Louis II de Bavière a fait construire une réplique du château de Versailles.

N° 02 *- Visite de la ville de Munich.* *Participation : 20,50 € / personne*

Surnommée «Minga,» Munich est la capitale de la Bavière.

N° 03 *- Camp de concentration et Mémorial de Dachau.* *Participation : 15,00 € / personne*

Camp de concentration nazi, où l'on peut voir différents bâtiments, ainsi que les fours crématoires. Le mémorial a été inauguré le 05/05/1965.

Le site reçoit environ 800 000 visiteurs par an.

- Jeudi 17/09/2015

N° 04 *- Visite de Schliersee, son musée et le café Winklstüberl.*
Participation : 27,00 € (sont inclus une portion de gâteau et un café)

Schliersee, vieux village de Bavière, est une station de montagne située à 800 m. d'altitude, au bord d'un lac de 2,7 km de long. Village natal de Markus Wasmeier, double champion olympique, on peut y visiter un musée en plein air, ainsi qu'une chapelle construite en 1710.

Le Café Winklstüberl dans Leitzachtal possède une collection d'environ 600 vieux moulins à café.

N° 05 *- Visite de Passau* *Participation : 22,00 € / personne*

La ville aux trois rivières : située au confluent du Danube, de l'Inn et de l'Ilz. Les eaux du Danube sont - non, pas bleues, - mais plutôt brunes, celles de l'Inn plutôt vertes, celles de l'Ilz, franchement noires. Passau est une pittoresque ville historique. Dans la cathédrale se trouve le plus grand orgue du monde. De la forteresse, dans la Chambre des lords, on a une vue unique sur la ville.

N° 06 *- Croisière à Passau* *Participation : 28,00 € / personne*

- ***Vendredi 18/09/2015***

N° 07 *- Visite de la ville de Munich.* *Participation : 20,50 € / personne*

N° 08 *- Camp de concentration et Mémorial de Dachau.* *Participation : 15,00 € / personne*

N° 09 *- Tour de Erding en vélo, avec une collation. (20 ou 40 km.)* *Participation : 08,50 € / personne*

- ***Samedi 19/09/2015***

N° 10 *- Le défilé des brasseurs* *Participation : 13,50 € / personne*

Le cortège se compose de magnifiques chevaux, de chariots fleuris et de nombreux groupes. Avec près de 9000 figurants, environ 40 chars et calèches décorées pompeusement, il s'étale sur 7 km., vous offrant une variété de costumes, de coutumes et de danses folkloriques

N° 11 *- Visite de l'aéroport Franz Josef Strauss* *Participation : 21,00 € / personne*

Les chiffres de l'aéroport : 38,7 millions de passagers vers les plus grands centres de l'aviation en Europe. Près de 100 compagnies aériennes relient à 230 destinations dans 70 pays.

- ***Dimanche 20/09/2015***

N° 12 *- Le défilé des costumes* *Participation : 14,00 € / personne*

Défilé de tous les costumes de l'Allemagne.

- ***Lundi 21/09/2015***

N° 13 *- Visite de la Wiesn - Départ de Erding : 11 h 00* *Participation : 14,50 € / personne*

Visite de la Fête de la Bière à Munich, pour les grands comme pour les petits. ***A noter :*** *à partir de 20 heures, les enfants de moins de 6 ans ne sont plus admis sous les chapiteaux.*

N° 14 *- Visite de la Wiesn - Départ de Erding : 15 h 00* *Participation : 14,50 € / personne*

Visite de la Fête de la Bière à Munich, pour les grands comme pour les petits. ***A noter :*** *à partir de 20 heures, les enfants de moins de 6 ans ne sont plus admis sous les chapiteaux.*

Tous les trajets sont effectués en autocars confortables.

INSCRIPTION FÊTE DE LA BIÈRE

Ce bulletin dûment rempli et accompagné du chèque correspondant est à adresser ***avant le 10 août*** *à l'adresse ci-contre.*

M. et Mme GRUNEWALD André
11 A rue du canonnier Corré
67310 - WASSELONNE
Tél : ***03 88 87 01 70*** *ou* ***06 30 99 18 51***
E-mail : ***cccest.andre@gmail.com***

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

Adresse E-mail (lisible) : _____@_____

J'ai bien noté que je recevrai des documents par mail à l'adresse ci-dessus : **OUI - NON**

Je n'ai pas d'adresse E-mail. Ci-joint un timbre pour l'acheminement des documents via la poste : **OUI - NON**

N° adhérent FFACCC : _____ Club : _____

Camping-car : immatriculation : _____ Longueur : _____ m.

Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____ Nombre de nuitées : _____

	Participations	Par unité	Nombre	Euros
	Participation à la concentration (Base : 2 adultes et enfants < 16 ans)	48,00 €	1	48,00 €
	Pour chaque personne supplémentaire	26,00 €		
	Participation conducteur seul (dans ce cas, rayez la 1ère ligne du tableau)	36,00 €		
	Nuitées	14,00 €		
	Frais d'organisation CCC Est, par véhicule	23,00 €	1	23,00 €
	Si adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par véhicule	10,00€		
N°	**Excursions**	**Par personne**		
01	Mercredi 16/09 - 8 h 45 - Chiemsee	29,50 €		
02	Mercredi 16/09 - 9 h 00 - Munich	20,50 €		
03	Mercredi 16/09 - 9 h 30 - Dachau	15,00 €		
04	Jeudi 17/09 - 8 h 30 - Schliersee	27,00 €		
05	Jeudi 17/09 - 9 h 00 - --> 1 Passau	22,00 €		
06	Jeudi 17/09 - 9 h 00 - --> 2 Passau, tour en bateau	28,00 €		
07	Vendredi 18/09 - 9 h 00 - Munich	20,50 €		
08	Vendredi 18/09 - 9 h 30 - Dachau	15,00 €		
09	Vendredi 18/09 - 10 h 00 - Balade en vélo à Erding	8,50 €		
10	Samedi 19/09 - 9 h 00 - Défilé des brasseurs	13.50 €		
11	Samedi 19/09 - 10 h 00 - Visite de l'aéroport Franz Josef Strauss	21,00 €		
12	Dimanche 20/09 - 9 h 00 - Défilé des costumes	14,00 €		
13	Lundi 21/09 - 11 h 00 - Munich, Wiesn Oktober Fest	14,50 €		
14	Lundi 21/09 - 15 h 00 - Munich, Wiesn Oktober Fest	14,50 €		
	Total - Établir un chèque au nom du CCC Est			

Je soussigné, M. ou Mme _____ agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, ***certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières des conditions de vente*** *ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.*

Date et signature du participant

Date et signature de l'organisateur :
Le 1er février 2015

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980.
Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N° IMO75100284 / Assurance MACIF N° 15195976
Siège social : 20/22 rue Louis Armand - 75015 - PARIS - Téléphone : 01 45 58 57 86 - E-mail : secr.ffaccc@orange.fr
Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.
Pour pouvoir participer, il faut être membre du club.

À l'occasion de la fin d'année 2014

Gilberte Motte nous livre ce poème dédié au temps

« Chronique du temps »

Aujourd'hui je le sens, je vais prendre le temps
De vous parler du temps et de ses grands moments
Car vous le savez tous, le temps c'est de l'argent
Il nous en reste peu, de l'argent et du temps !
Quand nous étions bébé, le temps était réglé
Par les bisous, le bain, de nombreuses tétées
Puis le temps de l'école, lycée ou faculté
Prendra beaucoup de temps pour voir réaliser
Certaines ambitions où le temps nous poussait
Accompagnées parfois d'autres activités
Dans nos amours aussi le temps à large place
À de nombreux béguins il fallait faire face
Le temps était au beau ou parfois bien morose
Dans le cœur, la tempête ou bien la vie en rose.
En devenant adulte, le temps était pressant
De trouver un travail tant soit peu captivant
Pour que temps et argent puissent valoriser
Ce lent écoulement du temps qui doit passer.
Nous n'avions peu de temps pour les amusements
Le rôle de parents nous bouffait tout le temps
Car en donnant la vie nous étions responsables
Du temps que nos enfants puissent être capables
D'assumer à leur tour dans la ronde du temps
Leur vie plus hasardeuse, leurs soucis plus pressants.
Et voici que pour nous le temps s'est écoulé
Il serait temps enfin de voir le temps passer
Le temps de la retraite, le temps des grands-parents
Le temps passe si vite, il serait très urgent
De calculer son temps afin de pouvoir faire
Ce dont on a envie, être bénéficiaire
Du temps perdu à des tâches frivoles
Où le temps ne pourra jouer aucun rôle.
Avec le camping-car, temps de la liberté
Beau temps ou mauvais temps, nous prenons notre pied
Nous arrêtons le temps devant un paysage
En digne récompense d'une vie qui fut sage.
Nous goûtons à ce temps qui nous est calculé
Savoir par tous les temps apprécier la beauté.
En famille, entre amis, comme le temps est gai !
Mais avons-nous le temps de savoir écouter ?
Le temps de l'égoïsme est il donc arrivé ?
Élargissons le cercle, ce temps nous est donné
Pour ouvrir grands nos yeux sur le temps actuel
Nous plonger dans le temps aux problèmes réels
Le coût de notre temps ne sera pas compté
Partageons fortement le temps de l'amitié !
Pardonnez, chers Amis, si pour quelques instants
Je vous aurai fait perdre un peu de votre temps.
Accordez-moi le temps de bien finir à temps
Et de vous dire encore : Profitez donc du temps
À prendre du bon temps, ne pas tuer le temps
Ce qui est de vieillir, on aura bien le temps !

Gilberte MOTTE.

Quelques trucs anti torticolis

1 - Prenez 3 belles feuilles de chou vert, enlevez les grosses cotes, les mixers ou les écraser. Étalez sur une compresse pour faire un cataplasme et mettre sur le cou du côté de la douleur, à garder une à deux heures.

---

2 - Coupez du thym en petits morceaux, faire chauffer dans une casserole avec1 cuillère à soupe d'huile d'olive remplie à 37% environ, étalez le tout sur une compresse et appliquez sur votre cou. Maintenez au besoin avec une bande.

Quelques trucs en cas d'urticaire

1 - Dans un bol mettre 1 cuillère à soupe de vinaigre de cidre, plus une cuillère à soupe d'eau tiède, remuer, et tamponnez vos plaques avec cette solution.

---

2 - Bicarbonate de soude

Mettre dans une petite coupelle du bicarbonate de soude. Ajoutez un peu d'eau et mélangez soigneusement. Appliquez la pâte ainsi obtenue sur les zones enflammées.

---

3 - Mettre une poignée de fleurs de soucis dans une casserole avec un verre d'huile d'olive.
Faire bouillir une minute puis enlever du feu, le lendemain on fait rebouillir 1 min, ensuite on passe le tout avec un tissu et on met en bouteille. Puis on tamponne les plaques avec cette lotion.
On peut la garder au frigo plusieurs mois.

M. FERRERA Gabriel

CORNUT
Expert TELMA depuis 1950...

Gagnez confort et sécurité avec un ralentisseur TELMA sur votre véhicule

CORNUT Côte d'Azur

Pourquoi un ralentisseur?
1- La vitesse est stabilisée
2 - La distance d'arrêt est réduite

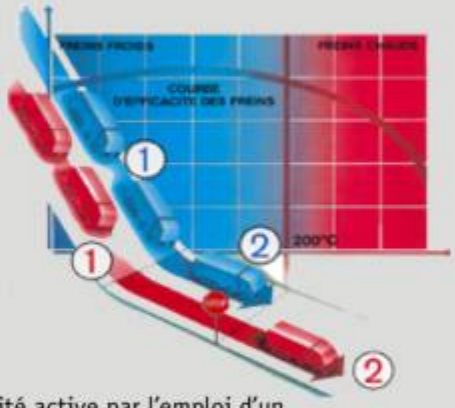

Les exigences de freinage ont considérablement augmenté face à des moteurs aux performances élevées, mais avec des puissance de retenue faibles.

La solution est simple: renforcer la sécurité active par l'emploi d'un ralentisseur capable de seconder efficacement les freins de service.

Le ralentisseur TELMA apparaît donc comme un véritable organe de conduite devenu indispensable...

Telma

www.cornut.fr

ZA Le Cantonnier - D 105 - 43290 MONTFAUCON en VELAY
Tél. +33 (0)471 59 90 22 - Fax. +33 (0)471 59 99 93
Contact: Florence GRANGE - +33 (0)608 36 19 35
fgrange@etscornut.fr

L.I.D. Carros Le Broc - 13ème Rue - 06510 CARROS
Tél. +33 (0)492 08 63 60 - Fax. +33 (0)492 08 63 61
Contact: Patrick COMMELIN - +33 (0)687 86 28 12
pcommelin@etscornut.fr

FIAT PROFESSIONAL SERVICE
IVECO
Camping Car SERVICE CHRONO

IVECO PROVENCE

Votre campagnon de route !

OÙ QUE VOUS SOYEZ, VOTRE SPÉCIALISTE NE SERA JAMAIS LOIN.

IVECO PROVENCE, distributeur **IVECO Daily et Fiat Professional** en région P.A.C.A, met à votre service son expérience et son savoir faire pour la réparation et l'entretien des camping-cars de ces marques.

L'entreprise dispose d'ateliers mécaniques complets et parfaitement équipés : pont élévateur et tout l'outillage nécessaire afin de garantir des interventions et une qualité de service à la hauteur de vos attentes.

LA PROXIMITÉ — LA FIABILITÉ — L'EXPERTISE AU JUSTE PRIX — L'ASSISTANCE

I ♥ VAR

83 - Puget s/Argens
Zone Industrielle - RN 7
83480 PUGET SUR ARGENS
Tél. 04 94 19 82 40
Fax. 04 94 19 82 41

I ♥ VAR

83 - La Garde
116 avenue de Digne
83130 LA GARDE
Tél. 04 94 14 70 70
Fax. 04 94 14 70 86

I ♥ MARSEILLE

13 - Vitrolles et Aubagne
20 Av. de Rome
ZI les Estroublans
13127 VITROLLES
Tél. 04 42 77 56 00
Fax. 04 42 77 56 01

433 Av. de la Fleuride
ZI les Paluds
13400 AUBAGNE
Tél. 04 42 82 03 62
Fax. 04 42 82 93 00

I ♥ NICE

06 - Villeneuve-Loubet
Le logis de Bonneau RN7
06270 VILLENEUVE-LOUBET
Tél. 04 92 02 69 69
Fax. 04 92 02 69 69

Concessionnaire HAKAWERK

COULON Marie-Pierre **04-94-14-97-76**
Produits d'Entretien Ménagers Ecologiques **06-25-72-11-42**
Produits d'Hygiène Corporels
83220 LE PRADET
Livraison gratuite à domicile

HAKAWERK

Lettre au Père Spicace

Un régal de l' écriture et jeux de mots

Au Père Spicace,

Un grand malheur est arrivé à l' abbaye et j' ai la pénible mission de vous en faire part.

Mardi soir, pendant que l' Abbé Nédictine donnait les dernières grâces,
L' Abbé Quille perdit l' équilibre
et tomba dans l' escalier et tomba inanimé
dans les bras Du Père Iscope.

Les Révérends Pères, en perdant l' Abbé Quille, perdaient leur seul soutien.
Un seul restait joyeux : le Père Fide

A la fin de l' homélie, le Père Cepteur fit la quête et remit les dons ainsi recueillis à notre frère africain l' Abbé N' P.

Après la messe, une grande discussion s' engagea pour le transport de la bière.

L' Abbé Canne et l' Abbé Trave voulurent passer par les champs. Le Père Clus s' y opposa.
L' Abbé Casse en fût enchanté.

Le Père San avec sa tête de turc, ne voulut rien entendre.
Le Père Vers et le Père Nicieux semaient
le doute dans les esprits.

Finalement on décida que, comme à l' accoutumée,
L' Abbé Taillère serait chargé du transport du corps du défunt.

Devant la tombe creusée par le Père Forateur
et en l' absence du Père Missionnaire,
l' Abbé Nédiction donna l' absolution.

Le Père Venche et l' Abbé Gonia
avaient joliment fleuri la tombe.
Celle-ci fût recouverte d' une belle pierre tombale
Préparée par l' Abbé Tonneuse.

Sur le chemin du retour, le spectacle fût déchirant:
le Père Pendiculaire était plié en deux
de douleur et de chagrin et l' Abbé Vitré
était lui aussi plein de larmes.

La Mère Cédès, invitée pour l' occasion,
fermait la marche, en compagnie
Du Pére Igord

A l' arrivée, le Père Sil et l' Abbé Chamelle préparèrent le repas tout en consultant les livres culinaires du Saint Doux.

Le Père Nod et le Père Collateur
servirent à boire et chacun pût
se remettre de ses émotions

Signé : L' Abbé Bici

MERCI DE M'ENVOYER VOTRE CATALOGUE **GRATUITEMENT**

Nom & prénom .....

Adresse .....

.....

Portable ..... Email .....

CONTACT@ORCADA-VOYAGES.COM - 20 RUE GUSTAVE FLAUBERT 38100 GRENOBLE

SARL au capital de 5000€ - RCS Grenoble : 498 509 504. FR 81 498 509 504 000 11 - Code APE : 7911 Z - Immatriculation n°IM038100034 - Garantie financière : Schneider Brothers & Partners Ltd - RCP : HISCOX Paris

VIE DU CLUB

❖ ***Bienvenue à nos nouveau adhérents***

- M. et Mme BEAUDREY Henri et Monique - 83550 VIDAUBAN
- Mme DEFIT Colette - 83250 LA LONDE LES MAURES
- M. et Mme GRAFF Dominique et Eliane - 06200 NICE
- M. et Mme LOCHON Gérard et Renée - 30130 PONT SAINT ESPRIT
- M. et Mme THOMAS Patrick et Monique - 83210 SOLLIES PONT

❖ ***Fonctionnement du Conseil d'Administration*** ,

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois depuis la dernière Assemblée Générale soit les 19/10, 13/11 et 28/01/2015 et une réunion de bureau a eu lieu le 16/01/2015.

Nous ne sommes pas non plus avides d'échanges par mails et par téléphone pour faire avancer les dossiers dont notamment celui du nouveau site internet CCCPCA.fr et du forum, sans oublier celui de la Communication en règle générale.

Ainsi, suite à la baisse du nombre d'adhésions, nous avons pris la décision de limiter les coûts de fonctionnement. Pour l'impression de notre revue trimestrielle LIBERTA, nous avons contacté différentes sociétés afin d'obtenir le meilleur prix à qualité égale. Nous avons choisi l'imprimerie SPOT à Marseille.

❖ ***Quelques constatations***

Pour mémoire ci-après l'évolution du nombre des adhérents depuis plus de 10 ans.
On constate une diminution progressive à partir de l'année 2005 .

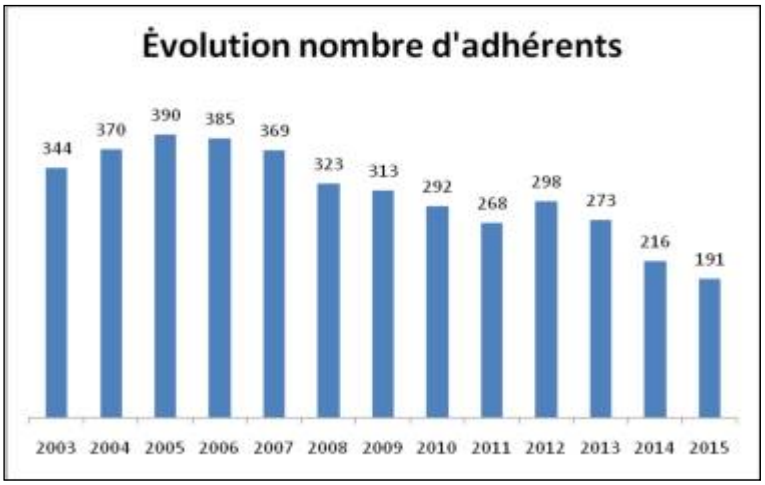

A remarquer ci-dessous, au travers de la pyramide des âges, que plus de 50% de nos adhérents ont 70 ans révolus.

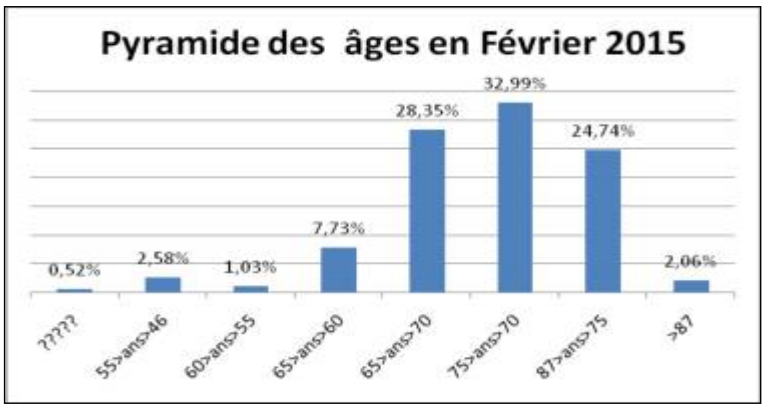

Annie et Raymond.

CONDITIONS DE VENTE

L'inscription à l'un de nos voyages ou à l'une de nos réunions implique l'acceptation des conditions générales et particulières rappelées ci-dessous

Conditions générales

Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 â R211-13 du code du tourisme dont le texte est ci-dessous reproduit ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant dans le présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-5 du Code du tourisme, il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud-Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le
N° 15195976.

Extraits du Code du tourisme :

ART. R211-3 - Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par la présente section.

ART.R211-3-1-L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L 141-3 ou le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2.

Article R211- 4 - Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage/ séjour tels que :

1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.

5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.

7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ;

8°. Le montant ou le % du prix à verser â titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.

9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-8 ;

10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-9, R211-12 et R211-10 et R211-11 ;

12°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.

13°. Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.

ART.R211-5 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent Être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART, R211-6 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit Être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates ;

3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour ;

4". Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5°. Les prestations de restauration proposées ;

6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7". Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8°. Le prix total des prestations facturées ainsi q'une l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8 ;

9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut Être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit Être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.

11°.Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit Être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R2 11-4 ci-dessus.

14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle. 15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 ;

16°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.

17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

18°. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

CONDITIONS DE VENTE

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes ;
a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
20°. La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13°de l'article R211-4 ;
21°. L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.
ART. R211-7 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet, Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur. ART. R211-8 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. ART.R211-9 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :
- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur, et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.
ART, R211-10 - Dans le cas prévu à l'article L211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.
ART.R211-11 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :
- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix ;
- soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant Être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.
Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14°de l'article R211-6.

Conditions particulières

Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut Être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entrainer d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait Être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre â un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront Être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :
- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,
- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,
- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,
- de 7 à 2 jours du départ : 75% u prix du voyage.
- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

Toute cession (voir l'article R211-9 ci-dessus) pourra entrainer des frais d'un montant de 10 € par personne.
L'insuffisance de participants peut entrainer l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra Être modulé, dans ce cas ce point devra Être précisé dans le contrat.
Pour tout changement connu de lui, entraÎnant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.
Nota : Pour certains voyages, la FFACCC se réserve le droit de proposer, en option, une assurance Annulation et Interruption de Voyage et de Séjour.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.
Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.
Mis à Jour le 14 Décembre 2014

CENTRE TECHNIQUE CARROSSERIE

Partenaire du Groupe NARBONNE accessoires

LE SPÉCIALISTE
DE L'ENTRETIEN
ET DE LA RÉPARATION
DE CAMPING-CARS
toutes marques et tous modèles
www.ctcarr.com

NOUVEAU

Ouverture d'un Centre de Réparations Ctcarr à PENNES MIRABEAU.
À partir de février 2015.
2 adresses incontournables dans votre région,
pour entretenir et réparer votre véhicule de loisirs !

13 PENNES MIRABEAU ACCESSOIRES
Route de Martigues - 1992 Route nationale 368
13170 LES PENNES MIRABEAU
Tél : 04.42.02.81.94 – Fax : 04 42 31 53 10
E-mail : marseille@ctcarr.com

13 CTCARR AUBAGNE LOISIRS II
108 rue du Dirigeable
13400 AUBAGNE
Tél. 04 42 32 16 56 - Fax. 04 42 32 01 97
E-mail : marseille@ctcarr.com

Ctcarr c'est :

- la garantie de l'**expertise métier**, grâce à **35 ans d'expérience**. (CT Carr est une filiale du Groupe Narbonne Accessoires).
- un **accompagnement personnalisé**, un engagement de **confiance**.
- une **garantie nationale*** pièces et main d'œuvre.
- la **qualité** de nos interventions, nos **techniciens** sont formés aux nouvelles techniques afin d'assurer des **prestations sur mesure** sur **toutes marques** et **tous modèles** de véhicules.
- l'assurance de bénéficier **d'offres** et de réductions **exceptionnelles** toute l'année.
- des facilités de paiement sur les travaux d'entretien ou des réparations. En cas de sinistre, **aucun frais**** à avancer grâce à nos nombreux partenariats d'assurances.

Nos Ateliers sont Partenaires de nombreuses Assurances

Nous vous équipons avec les plus GRANDES MARQUES

Nous collaborons avec de nombreuses ASSOCIATIONS

Réf. CT CARR – Toute reproduction pour diffusion sur Internet, CTCARR sur tous ses supports est interdite et sujette à poursuites. Tous droits réservés. Photos non contractuelles. Ne pas jeter sur la voie publique.

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS
&
2500M² AU SERVICE DE VOTRE CAMPING-CAR

Dépôt-vente, financement,
garanties jusqu'à 24 mois, assurances

ATELIER: Entretien réparations cellule et mécanique
carrosserie spéciale camping-cars, aluminium,
polyester et remplacement de pièces

Vente et pose d'accessoires

tél.: 04.94.30.77.80

Email: contact@absolutloisirs.fr

ABSOLUT
LOISIRS

44, rue du revest les eaux, 83 140 Six Fours les plages